



Assemblée Générale Mixte du 29 novembre 2023

Publication de l'avis de convocation et de l'ordre du jour définitif

Paris, France - le 13 novembre 2023 - 19h. Claranova informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) se tiendra le mercredi 29 novembre 2023 à 15 heures, au Business Center Tour Egée, 9-11 allée de l'Arche, 92400 Courbevoie.

L'avis de convocation comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions présentées à l'Assemblée Générale a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) ce jour, et est disponible sur le [site internet de la Société](#). Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans l'avis de convocation.

L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que l'ordre du jour et les projets de résolutions publiés dans l'avis préalable de réunion paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n°128 du 25 octobre 2023 sont modifiés et complétés afin de refléter certains ajustements décidés par le Conseil d'administration lors de sa réunion en date du 7 novembre 2023 ainsi que l'ajout ou la modification de certaines résolutions à la suite de demandes d'inscriptions de résolutions par certains actionnaires.

Les autres documents et renseignements relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires et consultables sur le site Internet de la société www.claranova.com, rubrique Investisseurs\Assemblées Générales, dans les conditions légales et réglementaires.

Propositions de nouvelles nominations au sein du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a décidé de proposer la nomination de M. Marc Goldberg en tant qu'administrateur. Le Conseil d'administration a également agréé la proposition de nomination de Mme Michele Anderson en qualité d'administratrice indépendante formulée par la société Lafayette Investments Holdings.

Mme Michele Anderson dispose d'une expertise de plus de 30 ans dans la valorisation et la croissance des entreprises notamment dans les domaines du numérique et de l'e-commerce. Au cours de sa carrière, elle a occupé des postes de direction chez Staples, Shutterfly et Activate et participé à l'élaboration ainsi que la mise en œuvre de stratégies de croissance basées sur la transformation numérique, le commerce électronique et l'innovation. Partageant son temps entre Paris, New York et Sydney, elle est actuellement CEO de la société Thirsty Logic qu'elle a cocréée. Elle est par ailleurs administratrice au sein des Conseils d'administration de Baron Philippe de Rothschild et de Ecofibre Limited.

Mme Anderson apportera au Conseil son expérience et ses compétences notamment concernant les activités du Groupe au Canada et aux Etats-Unis. Par ailleurs, sa nomination permettra de renforcer la proportion d'administrateurs indépendants et également la parité au sein du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a décidé de ne pas agréer les projets de résolutions inscrits à la demande de THE DADOUN FAMILY TRUST, et de la société 6673279 CANADA INC. représentés par M. Michael Dadoun, ainsi que la société 10422339 CANADA INC., représentée par M. Daniel Assouline et relatifs à la nomination de M. Michael Dadoun, M. Cyrille Crocquevieille et M. Arnaud Marion en qualité d'administrateurs de la Société et de M. Daniel Assouline en qualité de censeur du Conseil d'administration de la Société. En tant que de besoin, il est rappelé que ces propositions de nomination non agréées par le Conseil d'administration seront soumises au vote de l'Assemblée Générale aux résolutions (F) pour M. Michael Dadoun, (G) pour M. Daniel Assouline, (H) pour M. Cyrille Crocquevieille et (J) pour M. Arnaud Marion.

Vote par Internet avec VOTACCES

Les actionnaires sont encouragés à voter par correspondance par voie postale ou par Internet, grâce à la plateforme de vote sécurisée, VOTACCESS. Les procédures de vote à distance sont ainsi simplifiées et peuvent se faire directement en ligne **à compter du 13 novembre 2023** :

Pour les actionnaires au nominatif : connectez-vous au site <https://www.actionnaire.cic-marketsolutions.eu> avec votre identifiant et login, déjà existants, ou transmis par courrier postal.

Pour les actionnaires au porteur : connectez-vous au site Internet de votre banque sur la ligne de vos actions Claranova, il vous sera proposé de voter si votre établissement a adhéré à VOTACCESS. Les votes *via* VOTACCESS sont possibles jusqu'au 28 novembre 15 heures (heure de Paris).

Agenda financier :

29 novembre 2023 : Assemblée Générale

Numéro dédié aux actionnaires individuels : **0805 29 10 00** (appel non surtaxé).
Ligne ouverte du mardi au jeudi de 14h à 16h.

À propos de Claranova :

Acteur technologique global et diversifié, Claranova gère et anime un portefeuille de participations majoritaires dans des entreprises numériques à fort potentiel de croissance. S'appuyant sur une équipe combinant plusieurs dizaines d'années d'expérience dans le monde technologique, Claranova a acquis un savoir-faire unique de retournement, de création et de développement d'entreprises innovantes.

Claranova a démontré en quelques années sa capacité à faire d'une simple idée, un véritable succès à l'échelle mondiale. Présent dans 15 pays et s'appuyant sur l'expertise de plus de 800 collaborateurs en Amérique du Nord et en Europe, Claranova est un groupe résolument international, réalisant 95% de son chiffre d'affaires à l'étranger.

Au sein de son portefeuille de participations, Claranova réunit 3 plateformes technologiques uniques présentes sur l'ensemble des grands secteurs du numérique. Leader de l'e-commerce d'objets personnalisés, Claranova s'illustre également par son expertise technologique dans les domaines de l'édition de logiciels et de l'Internet des Objets à travers ses activités PlanetArt, Avanquest et myDevices. Ces trois activités partagent une mission commune : mettre l'innovation à la portée de tous grâce à des solutions simples et intuitives qui facilitent au quotidien l'accès au meilleur de la technologie.

Pour plus d'informations sur le groupe Claranova :
<https://www.claranova.com>

Avertissement important :

Toutes les déclarations autres que les énoncés de faits historiques qui pourraient être inclus dans le présent communiqué de presse au sujet d'événements futurs sont sujettes à (i) des changements sans préavis et (ii) des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et à des incertitudes, inhérents et indépendants de la volonté de la Société qui pourraient conduire à ce que les résultats ou les performances réels de la Société diffèrent considérablement des résultats ou des performances attendus exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives.